



Compte rendu de la Commission bâtiment du vendredi 30 mars 2018

◆ ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- Point sur le SPANC
- Point sur le service bâtiments
- Question diverses

◆ PERSONNES PRESENTES :

Philippe DUBOURG, Bruno BUSSIERE, Guy DUPUY, Marilyn ZAMORA, Emmanuelle ROGER

◆ PERSONNES EXCUSEES :

Didier ANDRIEUX, Franck BLANCHARDIE

I – Le SPANC

1- Bilan technique :

1.1 Les missions de base :

- Contrôles : **213** contrôles effectués (objectif 2018 : 1050)
- Ventes : **32** contrôles de vente (objectif 2018 : 150)
- Instruction des demandes d'installation : **35** demandes (objectif 2018 : 80)
- Installations réalisées : **9** installations (objectif 2018 : 80)

Aucun retard et à noter à ce jour.

Voir doc n°1 et n°1 bis : détail du bilan

Campagne pour le contrôle de bon fonctionnement :

(La fréquence des contrôles ne doit pas excéder 10 ans et nous procédons actuellement à un passage tous les 8 ans).

Le service contrôle à ce jour les communes de Ribérac et Paussac St Vivien.

Voir document n°2 : planning prévisionnel.

Action complémentaire :

Opération de « vidanges groupées » : à ce jour, **27** vidanges effectuées par le prestataire (objectif 2018 : 100)

La commission prend acte de ces bilans et des actions du service.

1.3 - Suivi du comité de pilotage pour la « Charte Départementale » des artisans :

A ce jour, l'association des SPANC Dordogne a établi un recensement des entreprises qui posent des assainissements non collectif.

Un courrier leur sera adressé d'ici fin avril 2018 pour les informer de la mise en place de cette « Charte Départementale ».

Les artisans qui seront intéressés par cette démarche et qui répondront aux critères d'inscription (garantie décennale, etc) seront invités à une journée d'information (présence obligatoire pour faire partie de la charte. Le souhait est d'harmoniser les pratiques en se référant aux normes du DTU 64.1.

2 - Point administratif

Suite à l'acquisition d'un nouveau logiciel SPANC de l'ATD, le service scan et rentre les dossiers dans ce dernier.

A ce jour les communes scannées sont : Paussac St Vivien, Petit Bersac, Segonzac, Douchapt, St Martin de Ribérac. Cela représente un peu plus de 1300 dossiers.

La commission prend acte du bilan administratif.

3 - Mouvement du personnel :

Remplacement d'Adrien BESSE par Antoine LAURENT depuis le 16 janvier 2018 (bonne d'intégration dans l'emploi).

La commission prend acte du bilan du personnel.

II Le service bâtiment

1 – Point des interventions sur nos bâtiments à ce jour

Secteurs et durées d'intervention:

Domaine d'intervention	Temps
Bâtiments CCPR ; dépôts, logements	2 mois et 14 jours
Sites touristiques	9 jours
Services aux écoles, APS et centres de loisirs	1 mois et 14 jours
RPA	3 jours
Piscines	
Voirie	8 heures
Manifestations CCPR	8 jours
Espaces Verts	
Formation des Agents	
Divers (achat, livraison des écoles, entretien divers, devis...)	27 jours

Voir détail document n° 3.

La commission prend acte du bilan des interventions sur nos bâtiments.

2 – Actions importantes à ce jour

2. 1 Aménagement des pôles du Service Technique

- Pôle Tocane :
Création d'une salle de réunion, de sanitaires, d'un vestiaire, d'un coin cuisine et d'un bureau pour le responsable : les travaux ont débuté en janvier et se poursuivent par mauvais temps ou entre 2 missions
- Pôle Verteillac : nous avons reçu les matériaux, ils sont stockés et sécurisés dans l'attente de disponibilité de nos agents.
- Secteur Ribéracois :
Demande d'acquisition sur Villeteureix d'un terrain appartenant à Monsieur Baylet. Il est prévu la création d'un pôle Ribéracois du service voirie avec la mise en place de bungalows neufs ou d'occasions (sanitaire, vestiaires, et salle d'accueil) pour faire face à nos besoins (sanitaire, sécurité) : les démarches sont en cours.

La commission est favorable à cette proposition.

2. 2 la « Guinguette » d'Epeluche

Projet : réhabilitation de la « Guinguette » en régie (avant le mois de juillet 2018):

- construction d'une pièce sous forme de local de stockage de marchandises dans la grange pour le prestataire de la « guinguette » : les murs sont montés
- mise aux normes du bâtiment existant :
 - Électricité, plomberie : en cours
 - Mise en place de béton désactivé pour le restant et les cheminements extérieurs de la guinguette : terrassement et coffrage fait, ferrailage et joints de dilatation presque terminés Le coulage s'effectuera (si les conditions météorologiques le permettent) la semaine du 14 au 17 mai.
 - Démolition du four à pain et des cloisons : faite
 - Ouverture et pose d'une porte : devis fait, attente du vote du budget 2018.
- aménagement de places de stationnement : éclairage en cours

Proposition de travaux en automne 2018 : la commission a proposé la mise en place d'une charpente pour la confection d'un appentis par une entreprise pour finaliser le projet : devis de l'entreprise LAPRADE et en attente du vote du budget.

Si le budget est voté pour un appentis, la commission est favorable à la proposition de l'entreprise LAPRADE.

2. 3 Mise aux normes des jeux des écoles

Depuis janvier, le service a réalisé la pose de petits jeux neufs et procédé à la réparation des pièces défectueuses des jeux existants selon le programme défini en 2017 :

- pose et réception des jeux neuf effectués : attente du rapport du bureau de contrôle

- réparation des jeux existants : presque en totalité (difficulté à trouver certaines pièces)
- pose de pochoirs : le service a pris du retard sur le programme à cause des conditions météorologiques (13 demandes d'écoles et 2 réalisées 2 en cours)

La commission prend acte de ce bilan pour les jeux.

2. 4 Mise aux normes de l'accessibilité handicapée de nos bâtiments

Nous avons un programme établi pour 6 ans.

A ce jour, nous avons réceptionné les commandes. Les travaux en régie débuteront pour les piscines en avril et se réaliseront principalement à partir du 2^{ème} semestre.

2.5 Les tourbières de Vendoire

Rénovation du site :

Le service a réalisé des travaux de rénovation du site suite à au changement du mode de gestion avec un nouveau prestataire chargé de l'animation du site : remplacement de vitres, réparation de la rambarde avec une nouvelle lisse, pose de moquette, réparations diverses et manutentions courantes

Réparation du ponceau à l'entrée du site (particulièrement dangereux)

Les services voirie et bâtiment ont réalisé à ce jour des travaux en maçonnerie de reprise de l'ouvrage pour stabiliser la passerelle.

Une journée en avril sera consacrée au changement des bois défectueux de la passerelle et à la remise en place des caillebotis sur les chemins de randonnées du site (qui ont été emportés par les eaux).

2.6 Manifestations : montage de chapiteaux et prêt de matériel

Une régie a été mise en place : Emanuel et Ophélie (remplaçante)

Proposition des conventions : prêt de matériel et location

Voir document n° 4 : modèles de conventionnement

Pour 2018, le planning s'annonce encore « chargé » : voir document n° 5 du planning annuel à ce jour.

La commission émet un avis favorable à ces 2 modèles de conventions de prêt et de location avec une proposition de location pour :

- les « Tivolis » à 100 € TTC (6*12 mètres)
- les chapiteaux à 50 € TTC (4*4 mètres)

et la mise en place d'une caution de pour les locations aux associations de 500 €.

3 - Bilan du personnel:

- La commission a validé (décembre 2017) une demande d'emploi saisonnier pour faire face aux besoins de la période estivale : demande de 2 agents pendant 2 mois.

Actuellement, l'agent d'entretien en bâtiment de la CC du Pays de St Aulaye est employé sur 20 heures. Son emploi du temps permet une possibilité de 15 heures complémentaires, qui pourraient s'effectuer le jeudi et le vendredi.

Proposition :

Demande de recrutement de l'agent de la CC du Pays de St Aulaye sur une base de 15 heures / par semaine à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 31 décembre et donc par conséquent de supprimer la demande des 2 agents estivaux pendant 2 mois.

- La commission a également validé la proposition d'accueillir un jeune en contrat d'apprentissage en 2018 et en 2019 pour préparer les futurs départs à la retraite et former à terme 2 nouveaux agents : les démarches sont en cours.

La commission est très favorable à ces propositions.

4 - Divers : bilan des formations CACES des agents communaux et CCPR

Comme en 2017, il a été proposé en 2018 un partenariat pour les communes désirant bénéficier des tarifs négociés des formations organisées par la CCPR.

Formations réalisées	Agent des Communes	Agent du SRB Dronne	Agent CCPR
Habilitation Electrique BEBS (niveau de base)	2		1
Habilitation Electrique BR (perfectionnement)	1		
Permis super lourd : CE			1 démarche en cours
Formation AIPR (réseaux)	1		9
Formation tronçonnage (21 et 23 mars)	6		4
CACES : n°1B (plateforme élévatrice)		1	
CACES : n°8 (tracteur de plus de 50 cv plus les outils),	2	1	
CACES : n°4 (tractopelle)	1		

La commission prend acte de ce bilan des formations.



Le Vice-Président délégué

Philippe DUBOURG

Communes	Contrôles		
	De bon fonctionnement	De vente	TOTAL
ALLEMANS	5		5
BERTRIC-BUREE	4	3	7
BOURG DES MAISONS			0
BOURG DU BOST			0
BOUILLES ST SEBASTIEN			0
CELLES			0
CHAMPAGNE ET FONTAINE	3	1	4
CHAPDEUIL			0
CHASSAIGNES	3		3
CHERVAL			0
COMBERANCHE EPELUCHE			0
COUTURES			0
CREYSSAC			0
DOUCHAPT	6		6
GOUT ROSSIGNOL	10	1	11
GRAND BRASSAC	3	1	4
LA CHAPELLE GRESIGNAC	29		29
LA CHAPELLE MONTABOURELLET			0
LA JEMAYE		1	1
LA TOUR BLANCHE / CERCLES		2	2
LISLE	8		8
LUSIGNAC		1	1
MONTAGRIER	6	2	8
NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC		1	1
PAUSSAC SAINT VIVIEN	6		6
PETIT BERSAC			0
PONTEYRAUD			0
RIBERAC	117	2	119
SAINT ANDRE DE DOUBLE			0
SAINT JUST			0
SAINT MARTIAL VIVEYROL			0
SAINT MARTIN DE RIBERAC	8	2	10
SAINT MEARD DE DRONE			0
SAINT PARDOUX DE DRONE	1		1
SAINT PAUL LIZONNE			0
SAINT SULPICE DE ROUMAGNAC	4	1	5
SAINT VICTOR		1	1
SAINT VINCENT DE CONNEZAC			0
SEGONZAC			0
SIORAC DE RIBERAC		2	2
TOCANE SAINT APRE		2	2
VANXAINS		2	2
VENDOIRE		1	1
VERTEILLAC		5	5
VILLETUREIX		1	1
TOTAL	213	32	245

TOTAL GLOBAL	245
---------------------	------------

Installations instruites et réalisées au 30 mars 2018

Doc n°1 bis

Communes	Total instruites	Total réalisées
ALLEMANS	2	
BERTRIC-BUREE	1	1
BOURG DES MAISONS	0	
BOURG DU BOST	0	
BOUTEILLES ST SEBASTIEN	1	
CELLES	1	
CERCLES	0	
CHAMPAGNE ET FONTAINE	1	
CHAPDEUIL	0	
CHASSAIGNES	0	
CHERVAL	1	
COMBERANCHE EPELUCHE	1	2
COUTURES	0	
CREYSSAC	0	
DOUCHAPT	0	
GOUT ROSSIGNOL	0	
GRAND BRASSAC	1	
LA CHAPELLE GRESIGNAC	0	
LA CHAPELLE MONTABOURLET	0	
LA JEMAYE	0	
LA TOUR BLANCHE	0	
LISLE	0	
LUSIGNAC	0	
MONTAGRIER	1	
NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC	2	1
PAUSSAC SAINT VIVIEN	0	
PETIT BERSAC	0	
PONTEYRAUD	0	
RIBERAC	3	
SAINT ANDRE DE DOUBLE	0	
SAINT JUST	0	1
SAINT MARTIAL VIVEYROL	0	
SAINT MARTIN DE RIBERAC	3	
SAINT MEARD DE DRONE	0	1
SAINT PARDOUX DE DRONE	1	
SAINT PAUL LIZONNE	5	1
SAINT SULPICE DE ROUMAGNAC	2	
SAINT VICTOR	1	
SAINT VINCENT DE CONNEZAC	0	
SEGONZAC	0	
SIORAC DE RIBERAC	0	
TOCANE SAINT APRE	4	
VANXAINS	2	
VENDOIRE	0	
VERTEILLAC	1	2
VILLETUREIX	1	
TOTAL INSTRUIT / REALISEES	35	9

CAMPAGNES DE CONTROLES DU SPANC DEPUIS 2014

2014	2015	2016	2017	2018
Bertric Burée	Chapdeuil	Champagne Fontaine		Paussac St Vivien
Chassaignes	St Just	Celles	Ribérac	
	St Victor	Grand Brassac	St Pardoux de Dronne	Vendoire
	Tocane St Apre	Lisle	St Martin de Ribérac	Goût Rossignol
	Creyssac		St Sulpice de Roumagnac	Verteillac
		Montagnier	Douchapt	La Ch. Grésignac
				La Ch.Montabourlet
				Coutures
				St Martial de Viveyrol

Bâtiments	Lieux	Temps (heures)	Temps par domaine
RPA	RPA Ribérac	2,50	27 Heures soit 3 jours et 3 heures
	RPA Tocane	24,50	
	Beauclair	4,00	
Les Sites Touristiques	Maison/Moulin de la dronne	2,00	73 Heures et 30 Min soit 9 jours et 1 Heures et 30 min
	Office du Tourisme	8,00	
	Les Tourbières de Vendoire	59,50	
	Bibliothèque Verteillac	0,00	
	CCPR Ribérac	19,00	
Nos Bâtiments	CCPR Verteillac	46,00	597 Heures et 30 min soit 74 jours et 5 heures et 30 min soit 2 mois et 14 jours et 5h30
	CCPR Tocane	0,00	
	Dépôts	239,00	
	Guinguette Epeluclhe	258,00	
	Gendarmerie Tocane	27,50	
	Logements St Sulpice de Roumagnac	0,00	
	Logement Verteillac	0,00	
	Restaurant St Sulpice de Roumagnac	6,00	
	Salle de sport	0,00	
	Service SPANC	8,00	
	Piscine Ribérac	0,00	
	Piscine Verteillac	0,00	
	Voirie	8,00	
Manifestations	Manifestations	64,00	64 Heures soit 8 jours
	Espace Verts	0,00	
Divers	Réunion, Achats, Transports, Livraison Fuel, Services aux Ecoles, Entretien véhicules	215,25	27 jours et 15 min
	Formation Agents	0,00	
Formation Agents AGDV	AGDV	251,50	31 jours et 3 Heures et 30 min
	Service pour Ecole/Périscolaire d'Allemands	17,00	
	Service pour Ecole/Périscolaire Bertric Burée	16,50	
	Services pour Ecole/Périscolaire de Celles	0,00	
	Services pour Ecole/Périscolaire Champagne Fontaine	0,00	
	Services pour Ecole de Cherval	11,50	
	Services pour Ecole de Douchapt	7,50	
	Services pour Ecole/Périscolaire de Grand Brassac	0,00	
	Services pour Ecole Elémentaire/Périscolaire/Extrascolaire de Lisle	0,00	
	Services pour Ecole Maternelle/Périscolaire/Extrascolaire de Lisle	0,00	
	Services pour Ecole de Montagnier	11,00	
	Services pour Ecole/Périscolaire des Beauvrières Ribérac	32,50	
	Services pour Ecole de Musique Jacques Prévert Ribérac	10,00	

**SERVICES AUX ECOLES -
APS - CENTRE DE LOISIRS**

Centre de loisirs Chat Perché Ribérac	36,00
RAM Jacques Prévert	22,50
Services pour Ecole/Périscolaire Jules Ferry Ribérac	91,00
Services pour Ecole de Segonzac	0,00
Services pour Ecole/Périscolaire de Vanxains	2,00
Services pour Ecole/Périscolaire de Vertellac	37,50
Services pour Ecole/Périscolaire de Villetoureix	0,00
Services pour Ecole/Périscolaire de St Martial de Viveyrol	0,00
Services pour Ecole/Périscolaire St Martin de Ribérac	12,00
Services pour Ecole/Périscolaire et centre de loisirs St Pardoux de Dronne	0,00
Services pour Ecole /Périscolaire/Extrascolaire St Sulpice de roumagnac	0,00
Services pour Ecole/Périscolaire/Extrascolaire St Vincent de Connezac	1,00
Services pour Ecole Elémentaire/Périscolaire de Tocane	22,00
Services pour Ecole Maternelle/Périscolaire de Tocane	13,00
Pôle Enfance et centre de loisirs de Tocane	9,00

352 Heures soit 44 jours soit 1 mois et 14 jours



CONVENTION DE LOCATION DE MATERIELS

Article 1 : Objet

La présente convention porte sur une location en vue d'une manifestation publique entre :
La Communauté de Communes du Pays Ribérais (CCPR)
Et
L'utilisateur ci-dessous dénommé
.....

Article 2 : Engagement de la Communauté de Communes du Pays Ribérais

La CCPR loue du matériel aux associations du territoire de la Communauté des Communes du Pays Ribérais (CCPR).

Article 3 : Engagement de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à assurer les matériels mis à sa disposition pendant toute la durée de leur utilisation et ne pourra, en aucun cas, exercer un recours contre la Communauté de Communes du Pays Ribérais pour tout dommage matériel pouvant résulter de son utilisation.

N° du contrat d'assurance.....

L'utilisateur devra venir chercher et ramener impérativement les matériels à l'accueil de la CCPR à Ribérais, aux heures d'ouvertures.

Il s'engage en outre à suivre scrupuleusement les instructions données par les personnels ou les bénévoles de la Communauté de Communes du Pays Ribérais quant à son utilisation.

La Communauté de Communes se garde le droit de vérifier le matériel dès son retour afin de constater s'il a pu être endommagé ou non.

Article 4 : Responsabilité

En cas de détérioration du matériel, les réparations seront à la charge de l'utilisateur, qui devra faire fonctionner son assurance pour les frais de remise en état.

Article 5 : Description du matériel et tarifs

- Sonorisation → 25 €
- Grilles d'exposition X06 → Gratuit
- Vidéoprojecteur → Gratuit
- Eclairage → 25 €

Par manifestation (maximum 3 jours).

Article 6 : Caution

Une caution de 500€ pour les associations du territoire de la Communauté des Communes du Pays Ribéracois (CCPR) vous sera demandée au préalable.

Article 7 : Désistement

Tout désistement (sauf intempérie rendant le matériel inutilisable) de la part de l'utilisateur devra être signalé à la Communauté de Communes du Pays Ribéracois au moins une semaine avant le premier jour de la location faute de quoi le coût de la location restera dû à la Communauté de Communes du Pays Ribéracois dans son intégralité.

Article 8 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée prévisionnelle de Jours, du Au inclus

Le Président de la CCPR,

L'emprunteur

Mr BAZINET Didier



CONVENTION DE LOCATION TIVOLI ET CHAPITEAUX

Article 1 : Objet

La présente convention porte sur une location en vue d'une manifestation publique entre :
 La Communauté de Communes du Pays Ribérais (CCPR)
 Et
 L'utilisateur ci-dessous dénommé

Article 2 : Engagement de la Communauté de Communes du Pays Ribérais

La CCPR loue des Tivoli (6x12m) et des chapiteaux (4x4m) aux associations du territoire de la Communauté de Communes du Pays Ribérais (CCPR).

La structure est fournie sans installation électrique. L'utilisateur se rendra responsable de l'éclairage et autres installations électriques.

Article 3 : Engagement de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à assurer les matériels mis à sa disposition pendant toute la durée de leur utilisation et ne pourra, en aucun cas, exercer un recours contre la Communauté de Communes du Pays Ribérais pour tout dommage matériel pouvant résulter de son utilisation.

N° de l'attestation d'assurance.....

Une copie de celui-ci devra obligatoirement être jointe au dossier.

L'utilisateur devra mettre à disposition 6 personnes pour le montage et le démontage de ces matériels. Il devra impérativement venir le récupérer et le ramener avec son propre véhicule au Dépôt de Verteillac.

Il s'engage à suivre scrupuleusement les instructions données sur la notice de montage qui sera remis lors du retrait du matériel.

La Communauté de Communes se garde le droit de vérifier le matériel dès son retour afin de constater s'il a pu être endommagé ou non.

Article 4 : Responsabilité

En cas de détérioration du matériel, les réparations seront à la charge de l'utilisateur, qui devra faire fonctionner son assurance pour les frais de remise en état.

La Communauté de Communes ne sera pas responsable en cas d'accident dû à une mauvaise implantation de la structure (chute d'arbres, inondation, vent, etc...)

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT

De vendre et lancer des pétards et pièces d'artifice, de coller des papillons, tracts ou affiches sur les parois ou installations, de jeter des papiers ou chewing-gum, des cannettes et boîtes de bière, d'être porteur d'une arme quelconque.

L'inobservation des conditions ci-dessus définies, pourra entraîner le refus d'utilisation

Article 6 : Caution

Une caution de 500€ pour les associations du territoire de la Communauté des Communes du Pays Ribéracois (CCPR) vous sera demandée au préalable.

Article 7 : Description du matériel et Tarifs

Tivolis d'une valeur marchande de 12 800 € comprenant : 100€ Chacun 1 ou 2

- 2 Armatures + toiture BLC 6x12 M
- 4 Pignons BLC 6M + porte centrale
- 10 Murs loisirs de 4M plein Blanc
- 2 Murs loisirs de 4M + Cristal blanc
- 1 Gouttière longueur 12M
- 2 Jeux de Barres Sol Mur 6x12M

Chapiteaux de 4x4m 50€ Chacun 1 ou 2

Article 8 : Désistement

Tout désistement (sauf intempérie rendant le matériel inutilisable) de la part de l'utilisateur devra être signalé à la Communauté de Communes du Pays Ribéracois au moins une semaine avant le premier jour de la location faute de quoi le coût de la location restera dû à la Communauté de Communes du Pays Ribéracois dans son intégralité.

Article 9 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée prévisionnelle de Jours, du Au inclus

Le Président de la CCPR,

L'emprunteur,

Mr BAZINET Didier

Date de la demande	Demandes	Date de l'événement	Lieux	Type Evènement	Organisateurs	Jours d'interventions	Détail des Actions des agents	Durée de l'intervention	Temps Prévisionnel
19/12/2018	Allez chercher le matériel de danse à périgieux + Montage et démontage de celui-ci à la salle polyvalente et ramener le matériel à périgieux	09 et 10 Janvier	Salle Polyvalente de Ribérac	Spéctacle de danse scolaire	CCPR	Le 08 et 11 Janvier	Allez chercher le matériel de danse à périgieux + Montage et démontage de celui-ci à la salle polyvalente et ramener le matériel à périgieux	41 h (4 agents)	
16/01/2018	Transport de chaises au périsco Jacques Prévert reçu ce jour	16/01/2018	Centre de loisirs Ribérac		CCPR	16/01/2018	Récupérer les chaises à la ccpr et les amener au centre de loisirs de Ribérac	1 h (1 agent)	
22/01/2018	Récupérer du matériel à l'école de musique et l'installer à l'espace andré Malraux pour le concert	27/01/2018	Espace André Malraux	Concert de Musique	Ecole de Musique	26/01/2018	Prendre du matériel à l'école de Musique et l'installer à l'espace Culturel André Malraux	4h (2 Agents)	
12/02/2018	Préparation réunion à Siorac	15/02/2018	Salle des fêtes de Siorac	Réunion	CCPR	15/02/2018	Installation de tables et de chaises pour la réunion	6 h (3 agents)	
15/02/2018	Préparation de la salle des fêtes de Ribérac pour le conseil	27/02/2018	Salle des fêtes de Ribérac	Conseil Communautaire	CCPR	26 ET 28 Février 2018	Installation de tables et chaises pour le conseil	8 h (2 agents)	
09/02/2018	Allez chercher du matériel à Prévert et aider à installer les tables et les chaises à la salle des fêtes de Ribérac	19 et 20/02/2018	Salle des fêtes de Ribérac	Fêtes vos vacances	CCPR	19 et 21 Février 2018	Allez chercher du matériel à Prévert et aider à installer les tables et les chaises à la salle des fêtes de Ribérac	12 h (2 agents)	
15/03/2018	1 Tivoli pour le truck de l'autonomie et le pig	16/03/2018	Place de la mairie Verteillac	Truck de l'autonomie	CCPR	16/03/2018	Montage et démontage d'un tivoli sur la place de la mairie à Verteillac	4 h (2 agents)	
26/02/2018	2 Grand Chapiteaux	le 31 mars et 01 et 02/04/2018	Cherval	Repas Bail Trap	Association chasse				
16/02/2018	1 Grand chapiteaux	Du 16 au 20/04/2018	Pré sec à Tocane	Semaine Multiactivité	CCPR				8 h (4 agents)
22/01/2018	1 grand chapiteaux et 2 tentes parapluies	12 et 13 Mai 2018	Parc de la Mairie Ribérac	15 ème Floralties	Association Judo				8 h (4 agents)
02/03/2018	2 grands chapiteaux	20-mai-18	La Tour Blanche	Paroisse de Verteillac	Paroisse de Verteillac				16 h (4 agents)
	Montage et démontage des 2 chapiteaux + Transport de Tables, Bancs et scène à St Paul lizonne et Nanteuil aurillac de Bourzac + Pose de piquets de terre + ramener le matériel par la suite + Amener sable à Beauclair + réservation sono	26/05/2018	Village de Beauclair à Douchapt	Festidrolé	CCPR				104 h (4 agents)
11/12/2017	Les 2 grands tivolis et les 2 tentes parapluies	02/06/2018	Verteillac	Fête du sport					8 h (3 agents)
26/03/2018	1 grand tivoli et 1 tente parapluie	23/06/2018	Cherval	Association Mr Déroulède					10 h (4 agents)
12/12/2017	Les 2 grands tivolis et les 2 tentes parapluies + les grilles d'exposition + la sono et l'éclairage	07/07/2018		Festibio	Association Osons Bio				60 h (4 agents)
11/10/2017	Les 2 grands tivolis et les 2 tentes parapluies	26 au 30/07/2018	Cercles	Festival Itinéraire Baroque	Itinéraire Baroque				16 h (2 agents)
22/01/2018	1 grand tivoli	28 et 29/07/2018	La chapelle Grégnac	Repas champêtre	Association Amicale Laïque				
02/03/2018	2 grands chapiteaux	12-août	Nanteuil	Paroisse de Verteillac	Paroisse de Verteillac				16 h (4 agents)
21/12/2017	Les 2 tentes parapluies + sono et l'éclairage	16/08/2018	Maison de la dronne Montagnier	Openmic'	CCPR				42 h (3 agents)
02/03/2018	2 grands chapiteaux	19/08/2018	La Tour Blanche	Paroisse de Verteillac	Paroisse de Verteillac				16 h (4 agents)
		08/09/2018	St Méard de drome	Journées des associations					30 h (4 agents)
	2 Grand Chapiteaux	05 et 06/10/2018	Douchapt	Festival des Energies	CCPR				198 h (6 agents)

Durée d'intervention à ce jour : 76 heures

Temps Prévisionnel à ce jour : 532 heures

